



## **COLLOQUE INTERNATIONAL DU PROGRAMME THÉMATIQUE DE RECHERCHE-GOUVERNANCE ET DÉVELOPPEMENT DU CAMES (PTRC-GD)**

**LIEU : UNIVERSITÉ DE LOMÉ -TOGO**

**MODALITÉ : PRÉSENTIEL ET DISTANCIEL**

**DATE : 26 AU 28 MARS 2025**

### **THÈME**

#### **LA BONNE GOUVERNANCE DANS TOUS SES ÉTATS ET FORMES**

##### **CONTEXTE ET JUSTIFICATION**

La gouvernance, dans ses multiples facettes, est fondamentale à la société. Selon l'Union Africaine (2019), elle est le moteur de « l'exercice de l'autorité politique, économique et administrative dans la gestion des affaires d'un pays à tous les niveaux. La "bonne gouvernance" comprend les principales caractéristiques suivantes : la légitimité, par laquelle le gouvernement a le consentement des gouvernés ; la reddition de comptes qui assure la transparence et la responsabilité face aux actions ; le respect de l'État de droit et la protection des droits humains ; la compétence, qui consiste à élaborer efficacement des politiques et à assurer leur mise en œuvre et la prestation de services »<sup>1</sup>. Selon le Haut-Commissariat des Nations Unies aux Droits de l'Homme (HCDH), « la gouvernance fait référence à l'ensemble des processus de gouvernement, aux institutions et aux processus et pratiques en matière de prise de décision et de réglementation concernant les questions d'intérêt commun. La bonne gouvernance ajoute une dimension normative ou une dimension d'évaluation du processus de gouvernement. Du point de vue des droits de l'homme, elle fait avant tout référence au processus par lequel les institutions publiques conduisent des affaires publiques, gèrent des ressources publiques et garantissent la réalisation des droits de l'homme ». Dit autrement, *la bonne gouvernance est liée aux processus et résultats politiques et institutionnels nécessaires pour atteindre les objectifs de développement.*

---

<sup>1</sup> Union Africaine, 2019, Rapport sur la GOUVERNANCE EN AFRIQUE

La gouvernance est donc indissociable de l'exercice du pouvoir. Elle est vitale pour les États, les institutions et organisations et pour les individus. Conscient de ses enjeux, l'Agenda 2063 de l'UA formule ainsi son aspiration 3 en invitant les États à agir pour « une Afrique où règnent la bonne gouvernance, la démocratie, le respect des droits de l'homme, la justice et l'État de droit ». Les questions relatives à diverses formes de normativité constituent l'architecture de la gouvernance, qui influence les relations individuelles, communautaires et interétatiques. La gouvernance se situe dans le champ de la complexité et ne peut être mise en œuvre en vase clos dans un monde orienté vers la mondialisation, avec ses exigences économiques, techniques et normatives, qui relèvent de l'interdépendance et de la dépendance de certains États.

À tout considérer, la problématique de la gouvernance se pose dans un contexte africain marqué du sceau de profondes mutations avec la colonisation, la globalisation et la technicisation du monde qui influencent les modes d'administration de la société. Son orientation peut déconstruire, consolider ou pallier les conséquences des vulnérabilités multifonctionnelles (socio-économique, sanitaire, politique, etc.), les consolider ou pallier leurs conséquences.

Loin d'être une réalité stable, la gouvernance concentre les craintes et allergies des populations, lorsqu'elle est médiocre. Elle peut susciter des espoirs si elle est menée de façon honorable. Dans les sociétés africaines en mutation, la qualité de la gouvernance devient le baromètre du niveau de développement, de stabilité et de sécurité des États. Ces derniers sont toutefois confrontés à des défis majeurs relatifs à la construction d'États de droit et de démocraties fragiles de nombreux pays. En effet, malgré la promotion de divers outils pour une bonne gouvernance à travers la mise en œuvre des codes de déontologie, d'éthique, de normes juridiques, d'autorité pour la bonne gouvernance, etc., l'administration des sociétés africaines, publiques ou privées, est gangrénée par plusieurs maux dont la corruption, le népotisme, le despotisme, le tribalisme, le clientélisme et toutes sortes d'idéologies liberticides, préjudiciables à la réalisation de l'État de droit. Les politiques en faveur de la bonne gouvernance atteignent difficilement leurs objectifs. Selon l'indice Mo Ibrahim de la gouvernance en Afrique 2022, « Le score de *Gouvernance globale* de l'Afrique stagne depuis 2019 et la majeure partie du continent est moins sûre et moins démocratique en 2021 qu'en 2012. On observe une régression préoccupante dans les catégories *Sécurité et État de droit* ainsi que *Participation, droits et inclusion*, et cette tendance s'accélère depuis 2017 ». La régression de la bonne gouvernance est le symptôme d'une crise des modes de décision, d'orientation, de planification, de régulation et de gestion des actions politiques censées répondre aux attentes des différents acteurs de la société.

Dans cette logique, les interrogations relatives à la gouvernance interpellent la société africaine dans son ensemble. Pour répondre à cette interpellation vitale et en s'inscrivant dans le prolongement de l'objectif assigné au PTR Gouvernance et Développement, à savoir : identifier les défis liés à la gouvernance et proposer des pistes de solutions en vue du développement des États membres de l'espace CAMES, la thématique de notre colloque international, ouverte et accentuée sur **la bonne gouvernance dans tous ses états et formes**, vise à interroger les différents processus par lesquels nos institutions publiques et privées proposent les meilleures pratiques pour faire face aux défis rencontrés en matière de bonne gouvernance et de respect de l'État de droit. Toutes choses qui commandent l'orientation de nos réflexions vers des pistes de diagnostic et surtout de résolutions efficaces que peuvent garantir nos institutions de gouvernance en nous

appuyant sur les piliers de la bonne gouvernance que sont la transparence, la responsabilité, l'obligation de rendre compte de ses actes, la participation, la capacité de répondre aux besoins de la population suivant la trajectoire du Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH).

## **AXES DE RECHERCHE**

Les communications proposées et retenues en ateliers, seront organisées en fonction des différents pôles ou réseaux thématiques de base du PTRC-GD que sont :

**Gouvernance universitaire** (GU), **Gouvernance politique** (GP), **Gouvernance socioéconomique** (GSE), **Gouvernance territoriale et environnementale** (GTE), **Gouvernance hospitalière** (GH), **Gouvernance et genre** (GG).

## **OBJECTIF GÉNÉRAL DU COLLOQUE**

- **OBJECTIF GÉNÉRAL :**

Manifester et marquer la contribution de notre PTR à la réalisation du Plan Stratégique de Développement du CAMES en matière de gouvernance de nos États.

- **OBJECTIFS SPÉCIFIQUES**

- Mutualiser les efforts de réflexion des différents acteurs (enseignants-chercheurs, décideurs et bailleurs de fonds, société civile et privée) et à différents niveaux (local, national, régional, continental) sur la question de la bonne gouvernance ;
- Accroître l'impact des réflexions et de la recherche sur les questions de bonne gouvernance et de développement ;
- Encourager et faciliter une expertise locale l'expertise locale de chaque pays membre de l'espace CAMES sur les questions de bonne gouvernance.

## **RÉSULTATS ATTENDUS**

- Les efforts de réflexion des différents acteurs (enseignants-chercheurs, décideurs, bailleurs de fonds, société civile et privée) au niveau local, national régional et continental sont mutualisés pour promouvoir la bonne gouvernance ;
- L'impact des réflexions et de la recherche sur les questions de bonne gouvernance et de développement s'est accru ;
- Une expertise locale sur les questions de bonne gouvernance dans chaque pays membre de l'espace CAMES est encouragée et facilitée. de chaque pays membre de l'espace CAMES en matière de bonne gouvernance est consolidée.

## **MODALITÉS DE SOUMISSION DES PROPOSITIONS DE COMMUNICATION :**

Les propositions de communications sont à envoyer à l'adresse suivante : [colloque2025ptrgdcomes@gmail.com](mailto:colloque2025ptrgdcomes@gmail.com) avec copie à [pamphile3@yahoo.fr](mailto:pamphile3@yahoo.fr)

Au format Word et à la police 12, elles doivent préciser le titre de la communication, l'axe de réflexion choisi et être accompagnées des noms, prénoms des auteur.e.s, de l'institution d'affiliation, de l'adresse électronique active, du résumé (200-300 mots) et cinq (05) mots-clés (en français et en anglais), d'une notice biographique de 5 lignes.

## **CONTACTS TÉLÉPHONIQUES UTILES :**

Mme LASSEY Agnélé (MC, Présidente du Comité d'organisation) : (00228) 90260806

Dr KEVI Sulvère (Vice-Président du Comité d'organisation) : (00228) 90020530

M. MOLLEY L. Koffi (MC) (Vice-Président du Comité d'organisation) : (00228) 90310676

Professeur TONYEME Bilakani (secrétariat) : (00228) 90142268

## **CALENDRIER DES OPÉRATIONS / PRINCIPALES DATES À RETENIR :**

- Diffusion de l'appel : 25 septembre 2024
- Envoi des propositions de communication : du 25 septembre 2024 au 24 Décembre 2024 (Résumés et 5 mots-clés en anglais et en français / de 200 à 300 mots).
- Réponses après sélection : à partir du 7 janvier 2025
- Envoi des textes définitifs pour publication des Actes du colloque : 30 avril 2025 au plus tard.

Les normes d'éditions et bibliographiques recommandées sont au style CAMES et à télécharger en ligne (NORCAMES).

## **INSCRIPTIONS AU COLLOQUE**

- Enseignants-chercheurs et chercheurs : 40 000 F CFA
- Étudiants/doctorants : 15 000 F CFA
- Autres participants : 30 000 F CFA

Ces frais de participation donneront droit aux documents de travail (cartable, livre des résumés du colloque, bloc-notes et stylo), aux pause-café et à l'attestation de communication ou participation.

Les frais de participation devront être réglés dès l'acceptation du résumé. La date limite pour ce règlement est le 10 mars 2025. Le paiement de ces frais est la confirmation de la participation du postulant. Le programme du colloque ne se fera qu'en tenant compte de ceux qui ont payé. Aucune réception de frais de participation ne sera effectuée au cours du colloque.

Les frais de participation sont à envoyer par RIA, Western Union ou Money Gram à l'adresse ci-dessous :

Nom : **LASSEY** Prénom : **Agnélé**

Téléphone : (00228) 90260806 / 98045233

Pays : **Togo**

**NB** : Ceux qui trouvent au Togo pourront envoyer leur frais de participation par Tmoney (00228 90260806) ou Flooz (00228 98045233) aux numéros susmentionnés.

Les autres peuvent envoyer leurs frais de participation par les moyens indiqués plus haut. Ils pourront également vérifier auprès de leur opérateur téléphonique, la possibilité d'envoyer ces frais par mobile money depuis l'étranger (hors du Togo) au même numéro.

Pour tout envoi, la preuve doit être obligatoirement envoyée à l'adresse du colloque afin que la commission des finances puisse l'enregistrer.

**COORDONNATEUR DU PTR-GD : Professeur Henri BAH**

## **COMITÉ SCIENTIFIQUE**

**PRÉSIDENT : Pamphile BIYOGHÉ** (MC, École Normale Supérieure de Libreville – Université Omar Bongo – Éthique, morale et politique)

### **MEMBRES**

**Doh Ludovic FIE** (PT, Université Alassane Ouattara – Philosophie), **José Edgard GNELE** (PT, Université de Parakou – Géographie et aménagement du territoire), **Emmanuel BANYWESIZE MUKAMBILWA** (PT, Université de Lubumbashi – Philosophie et sociologie), **Emile Brou KOFFI** (PT, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine), **Lazare POAME** (PT, Président honoraire, Université Alassane Ouattara – Philosophie), **Gbotta TAYORO** (PT, Université Alassane Ouattara – Philosophie), **Mahamoudou KONATÉ** (PT, Université Péléforo Gon Coulibaly – Philosophie des sciences physiques), **Clément Anicet GUIYAMA MASSOGO** (PT, Université de Bangui – Philosophie morale et politique), **Louis Dominique BIAKOLO KOMO** (PT, Université de Yaoundé 1, - Philosophie africaine), **Nakpane LABANTE**, (PT, Université de Kara – Histoire contemporaine), **Auguste NSONSISSA**, (PT, Université Marien Nguabi (Congo), Philosophie) **Bilakani TONYEME**, (PT, Université de Lomé – Philosophie et Éducation), **Charles-Grégoire Dotsè ALOSSE**, (PT, Université de Kara - Philosophie politique), **Baboussoum PARI** (PT, Université de Lomé - Psychologie), **Badji OUYI**, (PT, Université de Lomé - Psychologie), **Ati-Mola TCHASSAMA** (PT, ENS d'Atakpamé - psychologie), **Boussanlègue TCHABLE**, (PT, Université de Kara - Psychologie), **Ibn Habib BAWA**, (MC, Université de Lomé - Psychologie), **Kaka KALINA**, (MC, Université de Lomé - Psychologie), **Pazambadi KAZIMNA**, (MC, Université de Lomé - Psychologie), **Marodégueba BARMA**, (MC, Université de Lomé - Psychologie), **Atsou Dodzi DOM**,

(MC, Université de Lomé - Psychologie), **Kokou KPOTCHOU**, (MC, Université de Lomé - Sociologie), **Ileri DANDONUGBO**, (MC, Université de Lomé - Géographie), **Aboubakar TANAI**, (MC, Université de Lomé - Histoire), **Chabi Imorou AZIZOU** (MC, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique), **Ladji BAMBA** (MC, UFHB Cocody – Criminologie (sociologie criminelle), **Honorine SARE /MARE** (MC, Université Joseph Ki-Zerbo, Littérature africaine écrite et orale), **Marcelle IBINGA** (MC École Normale Supérieure de Libreville – Espagnol), **Pamphile BIYOGHÉ** (MC École Normale Supérieure de Libreville – Université Omar Bongo – Éthique, morale et politique), **Annie BEKA BEKA** (M.C, École Normale Supérieure du Gabon – Géographie urbaine), **Ouaga-Ballé Danaï OYAGA** (MC, École Normale Supérieure de Libreville – Littérature africaine), **Solange OKOME BEKA BEKA** (MC. École Normale Supérieure de Libreville-Civilisation hispano-américaine), **N'guessan Séraphin BOHOSSOU**, (MC, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine), **Rodrigue Paulin BONANE**, (MR, Institut des Sciences des Sociétés'(INSS) /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)– Burkina Faso - Philosophie de l'éducation), **Lawali DAMBO**, (MC, Université Abdou-Moumouni – Géographie urbaine), **Abou DIABAGATE**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine), **Armand Josué DJAH**, (MC, Université Alassane Ouattara – Géographie urbaine), **Kouadio Victorien EKPO**, (MC, Université Alassane Ouattara – Philosophie), **Adiko Nambou Agnès GNAMMON**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine), **Florent GOHOUROU**, (MC, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie de la population), **Didier-Charles GOUAMENE**, (MC, Université Jean Lorougnon Guédé – Géographie urbaine), **Emile Nounagnon HOUNGBO**, (MC, Université Nationale d'Agriculture – Géographie de l'environnement / agro et socio économie, Porto-Novo), **Azizou Chabi IMOROU**, (MC, Université d'Abomey-Calavi – Sociologie politique), **Sanaliou KAMAGATE**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie (Espaces, Sociétés, Aménagements) /prospective territoriale), **Bêbê KAMBIRE**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de l'environnement), **Eric Inespéré KOFFI**, (MC, Université Alassane Ouattara – Philosophie), **Yéboué Stéphane Koissy KOFFI**, (MC, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie et aménagement), **Gilbert KOUASSI**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine), **Amenan KOUASSI-KOFFI Micheline**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie de la population), **AgnéL LASSEY**, (MC, Université de Lomé – Histoire contemporaine), **Hilaire Gnazegbo MAZOU**, (MC, Université Alassane Ouattara – Sociologie), **Messan Litinmé Koffi MOLLEY**, (MC, Université de Lomé – Littérature comparée), **Abdourahmane Mbade SENE**, (MC, Université Assane-Seck de Ziguinchor – Géographie), **Jean Jacques SERI**, (MC, Université Jean Lorougnon Guédé – Histoire Contemporaine), **Minimalo Alice SOME / SOMDA**, (MR, Institut des Sciences des Sociétés (INSS) /Centre National de la Recherche Scientifique et Technologique (CNRST)- Burkina Faso – Ethique, philosophie morale et politique), **Zanani Florian Joël TCHEHI**, (MC, Université Jean Lorougnon Guédé – Sociologie économique), **Mamoutou TOURE**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine), **Porna Idriss TRAORÉ**, (MC, Université Félix Houphouët Boigny – Géographie urbaine/Urbanisme), **Marie Richard ZOUHOULA BI**, (MC, Université Péléforo Gon Coulibaly – Géographie urbaine), **Akanis Maxime AKANOKABIA** (MC, Université Marien Ngouabi- Philosophie), **Pariss VOUNOU**, (MC, École Normale Supérieure de Brazzaville – Histoire), **Jean-Rodrigue Elysée EYENE MBA** (MC,

Université Omar Bongo de Libreville – Philosophie), **Steeve Elvis Thimothé ELLA ENGONGHA** (MC, École Normale Supérieure de Libreville – Université Omar Bongo - Philosophie), **Charles Philippe ASSEMBE ELA** (MC, École Normale Supérieure de Libreville – Université Omar Bongo- Philosophie), **Aaron Septime NZENGUI** (MR, IRSH-CENAREST – Université Omar Bongo, Philosophie morale et politique), **Jean-Eudes BOULINGUI** (M.C, Ecole Normale Supérieure de Libreville, Géomatériaux), **Lamoussa TIAHO** (MC, Université Joseph KI-ZERBO, Lettres modernes), **Komlan A. AZIALE** (MC, Université de Kara - Philosophie politique et sociale), **Sika DOSSIM** (MCA, Université de Kara – Bactériologie-Virologie).